Communauté de Communes des Portes Nord-Ouest de Rouen

NORD-OUEST

BULLETIN D'INFORMATION

N°10 Février 2009

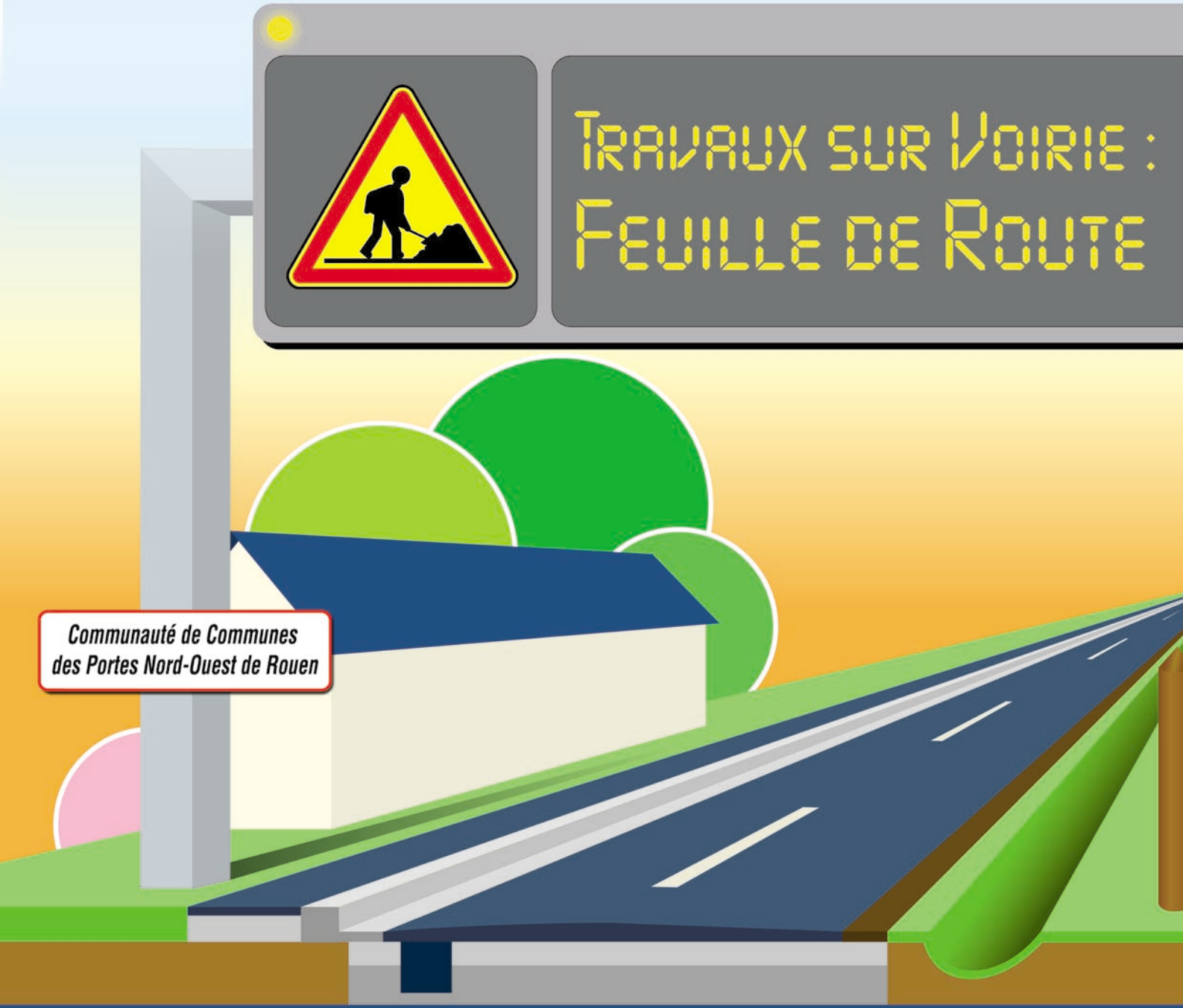

3 actualités

Voeux 2009

4.5 Compétences

Dossier voirie

6 Compétences

Accueil des tout petits

7.8 Eclairage

Fresquiennes et Montigny

RÉFORME

Pascal MARTIN
Président
de la Communauté

SERVICES PUBLICS

ÉQUIPEMENTS

DÉMOCRATIE

HUMANITÉ

COMMUNAUTÉ

COOPÉRATION

Edito | Maintenir le cap….. quand d'autres perdent la boussole !

Mesdames, Messieurs

Ce début d'année 2009 s'inscrit dans un contexte socio-économique singulier, où les élus ne doivent pas céder à la sinistrose : les attentes placées en eux par les concitoyens en difficulté, la relance tant désirée par les entrepreneurs guettant les investissements publics, le réconfort espéré par des générations doutant de leur avenir nous placent face à nos responsabilités.

Plus que jamais, la maîtrise et l'efficacité de la dépense publique prennent tout leur sens. Qu'il s'agisse des travaux de voirie ou des moyens de favoriser l'implantation d'entreprises, ce numéro vous permettra d'apprécier que les compétences de la Communauté de Communes sont exercées avec le souci permanent de responsabilité, d'équité et d'exemplarité.

Décider de l'utilisation des deniers publics ne nous exonère pas de vous rendre des comptes, bons ou mauvais. Ainsi, vous prendrez connaissance dans les pages suivantes des premiers résultats obtenus après une année de collecte des déchets ménagers et recyclables en porte à porte.

Mais la crise révèle aussi certains dysfonctionnements qui interpellent les élus locaux que nous sommes, attachés à optimiser l'argent de vos impôts pour améliorer le service rendu.

C'est ainsi que, fin décembre 2008, en plein krach boursier, "Eco-emballages" a avoué avoir spéculé avec l'argent destiné aux collectivités locales. Là où le bât blesse, c'est que "Eco-emballages" est un organisme privé, agréé par l'Etat, qui gère la contribution versée par près de 47 000 entreprises pour participer au recyclage des emballages. 94% des sommes récoltées sont redistribuées aux collectivités locales, afin de les aider à mettre en place la collecte sélective des déchets et le recyclage.

Cette dérive est inacceptable au regard de la morale républicaine.

Assurément tout ne tourne pas rond sur la planète financière, surtout quand le développement durable se risque à des placements hasardeux.

Bien cordialement.

Communauté de Communes des Portes Nord-Ouest de Rouen - Hôtel de Ville
76710 MONTVILLE
• Tél. : 02 32 93 91 13
• Fax : 02 32 93 81 68

"Nord-Ouest" Directeur de publication : Pascal MARTIN
• Rédaction : Arnaud LEGRAS, Hervé LE NOBIN
• Photos : Hervé LE NOBIN
• Dépôt légal : à parution
N° ISSN 1767-9710
• Tirage : 11 500 exemplaires
• Conception : IDEGRIF.COM
• Impression : SODIMPAL DUCLAIR

Les brèves... ...du Conseil

Périmètre du SCoT approuvé…

…le Préfet de Région a arrêté, le 3 novembre 2008, le périmètre du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT). Ainsi, les trois communautés de communes – Moulin d'Ecalles, Plateau de Martainville et Portes Nord Ouest de Rouen – travailleront ensemble, dans le cadre du syndicat mixte du Pays entre Seine et Bray, pour définir l'organisation et l'aménagement de cet espace en matière de charte paysagère, d'urbanisation, de zones d'activités et de transports…

…Accueil des artisans dans les déchetteries….

…depuis ce lundi 2 février, les artisans, dans le cadre de leur activité professionnelle, ne sont plus accueillis à la déchetterie communautaire de Bois Le Vicomte (76710 Montville). Ils ont accès à la plate forme de transfert du SMEDAR qui est située à proximité immédiate de la déchetterie. Ils s'acquitteront désormais, comme dans les autres structures voisines, du paiement de ce service de revalorisation de leurs déchets professionnels (lire aussi page 6). Ils pourront aussi accéder, dans les mêmes conditions, à la plate forme de la Valette située sur le territoire de la commune de St Jean du Cardonnay…

…signature du Contrat Enfance et Jeunesse…

…un nouveau partenariat remplace le Contrat Enfance signé en 2005 avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Rouen. Le Contrat Enfance et Jeunesse (CEJ) signé le 29 décembre dernier permettra d'obtenir pendant trois ans des aides financières indispensables au fonctionnement des haltes garderies gérées par la Communauté de Communes.

Déchets : Une Première Année Prometteuse !

Quelques réorganisations des circuits de collectes ont été nécessaires pour permettre le passage des camions bi-compartimentés dans certains chemins étroits.

Depuis le 1er janvier 2008, l'ancien mode de ramassage des déchets a laissé la place à une collecte en porte à porte, simultanée pour les 2 types de déchets (ordures ménagères incinérables et déchets recyclables). Grâce à vous, les déchets recyclables collectés dans les sacs ou les bacs bleus ont représenté, en 2008, **11,60 %** de l'ensemble des volumes de déchets collectés sur notre territoire, **contre 8% en 2007**.

En tonnage absolu, la quantité globale de déchets collectés tend à diminuer, traduisant de nouveaux comportements citoyens.

Ces résultats très encourageants, obtenus avec l'effort de tous, se traduiront dès 2009 par une baisse du coût de traitement des déchets recyclables, passant de 74,33 € / t à 43,28 € / t. A contrario, le coût de traitement des ordures ménagères sera impacté par la Taxe Générale sur les Activités Polluantes instaurée par le Grenelle de l'Environnement, passant ainsi de 85,78 € / t à 93,99 € / t.

Souhaitant poursuivre dans cette voie, notre Communauté de communes engagera en 2009 des actions complémentaires de prévention et d'information, visant à améliorer encore la performance de tri et à limiter à la source la production de déchets.

Ainsi, la campagne de stickage, engagée en octobre, afin de détecter les sacs non-conformes, sera renouvelée en 2009. Des mesures de comptage en cours de tournées ou lors du déchargement au quai de transfert de Montville, seront reconduites pour veiller à la bonne répartition dans le compartiment approprié de chaque catégorie de déchets.

D'autres actions pourraient s'ajouter, en partenariat avec les communes, le SMEDAR et l'ADEME.

Evolution des tonnages

	2007	2008	Variation
Recyclables	800	1068	+268
Verre	730	822	+92
Carton	16	30	+14
Ordures ménagères	8 230	7 258	-972
Total	**9 776**	**9 178**	**-598**

Source : bilan mensuel du Smedar

Après avoir remercié le directeur général pour ses voeux, le Président Martin adresse les siens en retour à l'assemblée.

Vœux 2009 Maintenons le cap !

Le 10 janvier dernier, tous les acteurs de la Communauté de Communes étaient réunis au musée des sapeurs pompiers de France à Montville pour la traditionnelle cérémonie de vœux. Le discours du Directeur de la communauté, Arnaud Legras, empreint d'humour, ne cachait pas la volonté de maintenir le cap malgré les difficultés pressenties en 2009 pour faire face à la crise économique et financière internationale. Le Président Martin a également affirmé cette volonté de poursuivre les actions en faveur des habitants de la Communauté de communes tout en maîtrisant les dépenses de la collectivité. Soudées, communes et communauté de communes détiennent les clés de la réussite des Portes Nord-Ouest.

Cette cérémonie était aussi l'occasion de présenter les agents nouvellement recrutés, Melle Perrine PIGNE qui est affectée aux syndicats intercommunaux associés à la Communauté de communes (eau, assainissement, bassin versant) et Mme Audrey GUINOISEAU qui assure désormais l'accueil des enfants à la halte garderie itinérante "le car à pattes".

Vie de la ZAC

Laurent Gomes présente une des armoires TGBT (Très Grande et Basse Tension) en cours de réalisation dans l'unité de production de GND Automatismes.

GND Automatismes joue sur tous les tableaux !

L'entreprise GND Automatismes, société spécialisée dans l'étude et la réalisation de tableaux électriques, a été créée en 1998 par trois associés dont messieurs Gomes et Delahaye toujours en activité. Installée au Houlme pendant 9 ans, GND a vu son chiffre d'affaires augmenter au fil des ans. Aujourd'hui leader normand, ce tableautier s'est spécialisé dans le Tertiaire Distribution d'Energie, l'automatisme ne représentant que 15 à 20 % de son activité. Ses plus gros clients installateurs sont Suez Ineo, Vinci, Forclum….

GND Automatismes est également présent sur le marché des petites et moyennes entreprises et travaille avec des installateurs électriciens régionaux, DGSI et MODELEC par exemple.

Afin d'optimiser son unité de production, Laurent Gomes, PDG de la société, a fait le choix de construire un bâtiment vaste et fonctionnel (1 600m² pour l'unité de production et 400 m² pour la partie administrative).

L'offre de terrains de capacité variable proposée sur la ZAC Pollen, le prix modéré du terrain et la proximité des accès autoroutiers ont favorisé la décision de Laurent Gomes pour venir s'installer à Eslettes.

25 salariés permanents – 10 administratifs et 15 techniciens – habitant les communes du territoire communautaire ou des alentours, travaillent sur le site d'Eslettes. Ils sont régulièrement secondés par une quinzaine de salariés sous contrat ou intérimaires.

Voirie : feuille de route !

Depuis 2004, la Communauté de Communes des Portes Nord-Ouest de Rouen s'est vue déléguer par ses communes membres une compétence dans le domaine de la voirie. Chaque année, notre établissement consacre environ 700 000 € pour rénover en moyenne 30 km de voirie choisis en étroite collaboration avec les 23 communes.

Pour quels types de travaux ? Dans quelles conditions une voie est elle choisie pour être améliorée ? Prenez la route avec "le Nord Ouest" pour mieux découvrir notre intervention. De Montigny à Quincampoix, de La Houssaye Béranger à Montville, plus de 300 km de réseaux irriguent notre territoire, maillé de routes d'utilité différente et aux trafics variables.

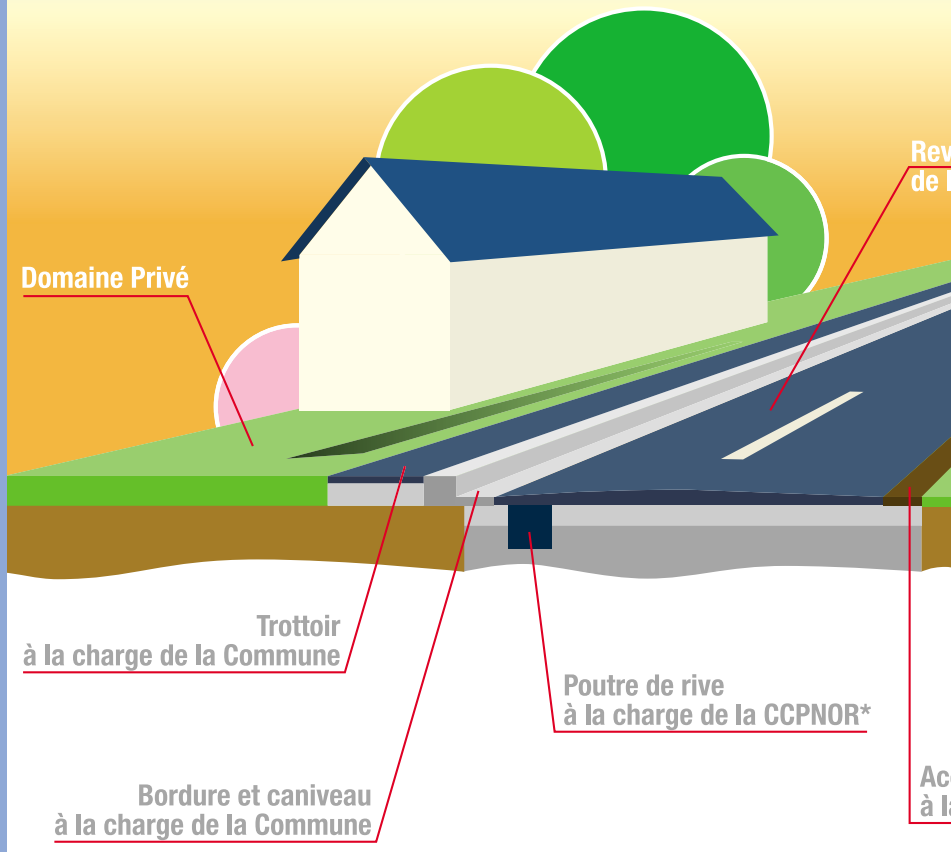

QUI FAIT QUOI ?

Pour une action cohérente et équitable, **une charte intercommunale** précise la nature et les conditions d'intervention de la Communauté de Communes.

Soucieuse d'améliorer la qualité du réseau routier, la Communauté de Communes s'est vue confier les missions suivantes :

- **L'amélioration et le renforcement des couches de roulement des voies publiques revêtues ouvertes à la circulation automobile**,
- La remise à neuf de la signalisation horizontale et la remise à niveau des regards de visite des réseaux souterrains (bouches à clé, tampons d'assainissement d'eaux usées et eaux pluviales) en cas de dommages consécutifs à ces travaux
- L'entretien courant des chaussées (plus communément le rebouchage des "nids de poule")

Les communes membres demeurent compétentes dans les domaines suivants :

- Entretien des dépendances vertes (fauchage, aménagement paysager…)
- Accotements et bordures
- Assainissement pluvial
- Construction de trottoirs et parkings et leur entretien

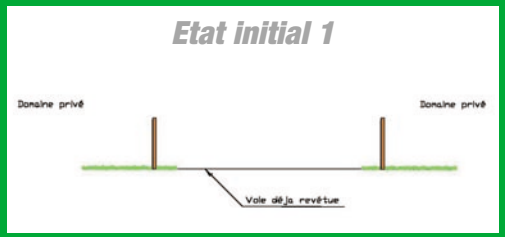

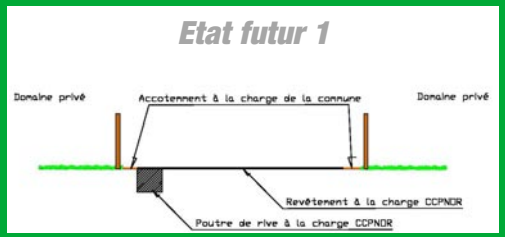
Etat futur 1
Domaine privé
Accotement à la charge de la commune
Domaine privé
Revêtement à la charge CCPNOR
Poutre de rive à la charge CCPNOR

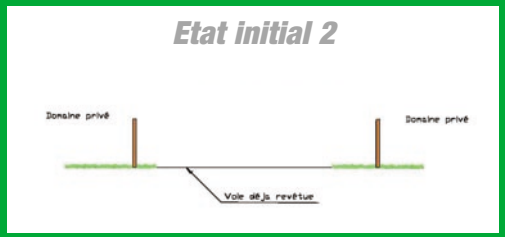

*CCPNOR : Communauté de Communes des Portes Nord-Ouest de Rouen

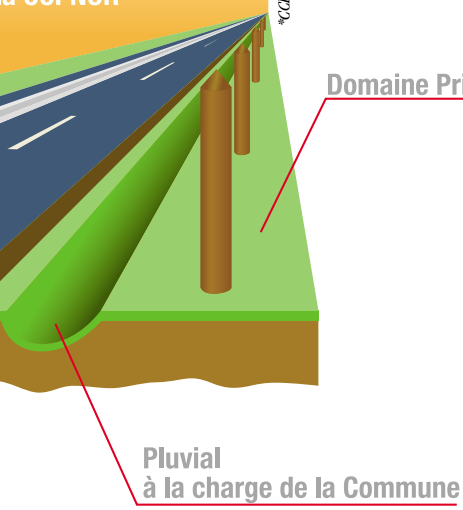

- Pose et entretien des signalisations verticales et horizontales
- Fourniture de sel
- Construction d'ouvrages d'art (pont, mur de soutènement, puits…)
- Travaux d'investissement préalables ou annexes aux travaux de revêtement réalisés par la Communauté de Communes (modification de virage, élargissement de chaussée, nouvel aménagement de centre bourg…)

Par ailleurs, les actions de gestion et de sécurité (alignements, la délivrance des permissions ou autorisations de voirie, mesures de police de la circulation …) demeurent de la seule compétence de la commune qui en assume librement la décision et ses conséquences budgétaires (acquisition de terrain, mise en place de signalisation verticale ou horizontale…).

TRAVAUX : MODE D'EMPLOI !

En décembre, un recensement des travaux souhaités est réalisé auprès des communes. Notre Commission "Voirie et transport", sous la tutelle de Paul Lesellier, Maire de Pissy Pôville et 1er vice Président, collecte ces demandes, avec, pour chaque projet, une estimation sommaire de la dépense correspondante et un descriptif des travaux envisagés.

De nature technique, les travaux routiers exigent une bonne connaissance de l'état des chaussées. Aussi, une délégation d'élus intercommunaux, guidés par un représentant municipal, effectuent une première reconnaissance à la mi-janvier.

La commission "Voirie et transport" établit ensuite un projet de programmation, arrêtant les voies retenues pour l'année selon les critères suivants :

- le montant de l'enveloppe budgétaire consacrée aux travaux de voirie,
- les priorités techniques (dégradation de la chaussée, intensité du trafic, cohérence avec un projet urbain ou la réfection des réseaux ….)
- la répartition géographique à l'échelle intercommunale et un équilibre recherché, sur plusieurs années, entre les communes bénéficiaires
- la capacité de la commune à réaliser les travaux restant à sa charge (cf "qui fait quoi") avant l'intervention de la Communauté de Communes sur la bande de roulement

La programmation envisagée par la commission "Voirie et transport" est examinée puis votée par le Conseil Communautaire. Dès lors, la Communauté de Communes assure la maîtrise d'ouvrage des travaux retenus, dont elle confie, après appel d'offres, la réalisation à une entreprise.

Les élus lors de la réception du programme 2008

Du recensement des souhaits à la réception des ouvrages, notre collectivité est assistée d'un maître d'œuvre, en charge de la conception, de la conduite et du contrôle des travaux. A l'issue de chaque chantier, la réception des travaux est prononcée par le Président de la Communauté de Communes en accord avec le Maire de la commune intéressée.

FINANCEMENT : UN COÛT MAÎTRISÉ POUR ÉVITER LES DÉRAPAGES !

Ces investissements routiers coûtent de 600 000 à 700 000 € par an, et sont subventionnés à 30 % par le Département de la Seine Maritime. Compte tenu d'une récupération partielle de la TVA, le solde est autofinancé par la Communauté de Communes, au moyen d'un emprunt annuel : l'enveloppe financière des travaux routiers impacte donc sur l'endettement de la Communauté de Communes.

En plus des dépenses d'investissement, la Communauté paie les interventions ponctuelles et urgentes de réfection des chaussées (bouchage de nids de poule), soit 7 000 € de dépenses de fonctionnement pour l'acquisition de fournitures (enrobés à froid notamment) appliquées par les services techniques municipaux.

A savoir également : chaque commune reste responsable du classement ou du déclassement des voies communales et de l'incorporation des voies privées dans le domaine public communal (lotissement…).

Source : BET Techniroute

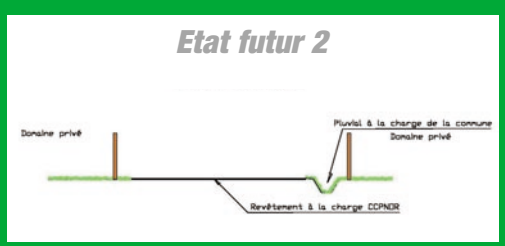

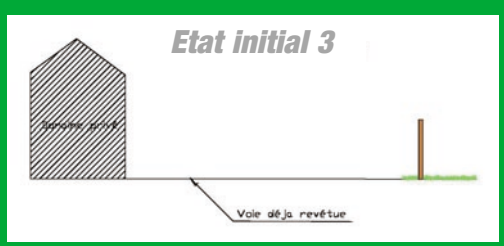

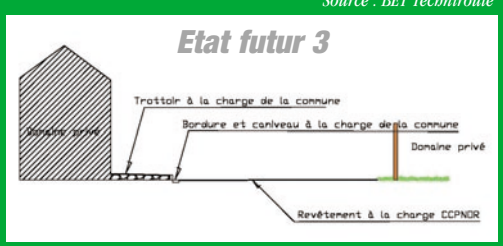
Etat futur 3
Trottoir à la charge de la commune
Bordure et caniveau à la charge de la commune
Domaine privé
Domaine privé
Revêtement à la charge CCPNOR

Quels modes d'accueil pour vos tout petits ?

La communauté de communes gère depuis 2005 les services d'accueil pour la petite enfance. Si vous souhaitez confier en journée vos enfants âgés de 0 à 4 ans, deux haltes garderies sont à votre disposition à proximité de chez vous :
La halte d'enfants de Montville, située résidence le Mont Réal, immeuble Aubette, rue André Martin est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h45, avec possibilité de journée continue (repas sur place) pour 5 enfants.
Téléphone : 02.35.33.99.84

La halte d'enfants itinérante le "Car à Pattes" reçoit vos enfants de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 16h45, avec possibilité de journée continue (repas sur place) pour 5 enfants.

- Le lundi, à PISSY POVILLE, ancien logement près de la bibliothèque,365 route de la Mairie

Le "Car à Pattes" à Pissy Pôville dispose d'une pièce de vie de 40 m² et d'un jardinet. Les animatrices ont organisé en juin dernier un goûter champêtre auquel étaient conviés les parents.

- Le mardi, à CLERES, espace CLARA, 65 côte du mont Blanc
- Le jeudi, à ROUMARE, salle communale, place de la Liberté
- Le vendredi à QUINCAMPOIX, centre de loisirs, rue du Sud

Téléphone 06.07.36.29.66

Par ailleurs, si vous recherchez une assistante maternelle pour lui confier votre enfant, le Relais Assistantes Maternelles, basé à CLERES, rue Hippolyte Lemarchand peut vous aider dans vos démarches.
Téléphone 02.35.37.06.77 ou 06.74.13.54.80

Ludisports 76 : dans les startings-blocks !

Cette année 704 enfants, scolarisés du CP au CM2 dans les écoles de notre territoire, bénéficient une fois par semaine, après la classe, le midi ou le mercredi, de séances d'initiation sportive encadrées par des éducateurs sportifs spécialisés. Ce dispositif, mis en œuvre en partenariat avec le Département de la Seine Maritime est suivi au quotidien par les services de la Communauté sous l'égide de la commission "activités sportives et culturelles" présidée depuis avril dernier par Michèle LECOINTE.

Afin de bien prendre la mesure d'une telle organisation, Michèle LECOINTE a souhaité visiter dès octobre dernier chacun des 22 sites de pratique. Elle a pu constater le bon fonctionnement du dispositif et pris note des observations transmises par les élus, les référents communaux et les éducateurs sportifs, afin de le rendre encore plus performant.

Michèle Lecointe, Vice-Présidente en charge des activités sportives, en visite à S' Jean du Cardonnay, le 18 novembre 2008

L'enthousiasme des enfants et des parents suscite la reconduction de la fête du Ludisports, organisée la première fois en 2005 à LA VAUPALIERE. Sa deuxième édition se tiendra à QUINCAMPOIX, le mercredi 15 avril 2009.

Les artisans doivent désormais se présenter à l'accueil du quai de transfert du Bois Le Vicomte, hameau de Montville, pour déposer leurs déchets issus de leurs activités professionnelles

Déchets : Nouvelles Modalités pour les Artisans.

Depuis de nombreuses années, les artisans résidant sur le territoire communautaire bénéficient gratuitement des services de la déchetterie située à Bois Le Vicomte, hameau de Montville. Les tonnages des déchets déposés, issus de leurs activités professionnelles sont en constante augmentation.

Cette progression, bénéfique en matière de protection de l'environnement, entraîne en revanche une évolution des coûts de fonctionnement de la déchetterie communautaire qui sont répercutés sur les contribuables.

Afin de remédier à cette situation, les élus communautaires ont décidé de modifier les conditions d'accès au site du Bois Le Vicomte.

Ainsi, depuis le 2 février dernier, pour les déchets de type "gravats", "encombrants", "déchets verts" et "incinérables", les artisans ne sont plus accueillis à la déchetterie communautaire.

Désormais, chaque artisan peut utiliser les installations voisines du Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets de l'Agglomération Rouennaise (SMEDAR), situées tout à côté. A l'image du fonctionnement des déchetteries voisines, ce service sera facturé en fonction des tonnages déposés.

Ainsi, la déchetterie communautaire retrouvera sa mission de service en faveur des particuliers.

Rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie pour les particuliers :
Horaires d'hiver (15 septembre – 15 juin) : du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.
Horaires d'été (15 juin – 15 septembre) : du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30.

Téléphone : 06.70.37.00.92

Horaires d'ouverture du SMEDAR pour les artisans :
Du lundi au vendredi : de 7h30 à 16h00 sans interruption.

La Natation Scolaire "sur la Bonne Vague"

1821 écoliers des 83 classes élémentaires du territoire communautaire profitent de l'enseignement de la natation dans le cadre scolaire.
Les enfants du regroupement pédagogique La Vaupalière / Montigny se déplacent à la piscine de Canteleu. Tous les autres se rendent à la piscine communautaire André Martin, située à Montville.
17 séances de 45 minutes chacune sont consacrées à l'apprentissage hebdomadaire de la natation pour les écoliers du CP et du CE1, et 8 séances de 45 minutes pour ceux du CE2, CM1 et CM2.
Sous couvert de l'Education Nationale, les éducateurs sportifs de la Communauté de communes encadrent les groupes d'enfants et mettent en œuvre le projet pédagogique validé par chaque enseignant.
Pour l'entrée au collège, plus de 90% des enfants maîtrisent le "savoir nager" défini par l'Education Nationale (50 mètres sans reprise d'appui, en alternant nage ventrale et dorsale, en sachant plonger du bord et en maîtrisant l'immersion à 2 mètres de profondeur), les autres maîtrisant au moins un déplacement sur 15 mètres en grande profondeur.

Se rencontrer avec d'autres classes pour confronter ses connaissances en natation fait partie intégrante du projet pédagogique. Le 9 janvier 2009, les enfants d'Anceaumeville et de Frichemesnil se sont retrouvés à la piscine André Martin.

La tourelle à huit pans recouverte de cuivre rouge, située au Nord Est de la tour clocher, abrite un escalier en colimaçon qui mène à la cloche.

Les chiffres

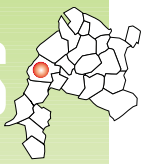

Caractéristiques de la Commune :
Canton de Pavilly
Arrondissement de ROUEN

Superficie : 1 345 Hectares

Population : 990 Habitants (1999)
1 007 Habitants (2006)

Habitants : les Fresquiennois(es)

Longueur de la Voirie : 15 500 m

Artisans-commerçants : 12

Budget Municipal 2008 :
Section Fonctionnement : 446 506 €
Section Investissement : 335 885 €

Fresquiennes

Depuis a rénovation du beffroi en 2008, la cloche sonne de nouveau les heures.

Un peu d'histoire

Les premières mentions du nom de la commune datent de 1 040 sous la forme latine FRESCHENIS. Au 13ème siècle, il évolue et devient FRESCHIENES puis FRESQUIENIOE dont l'origine la plus communément reconnue proviendrait du nom d'un homme germanique FRISCO.

L'église dédiée à la Vierge Marie a été construite entre le XVème et le XVIème siècle. Souvent dénommée "la cathédrale du doyenné de Pavilly", cet édifice de style gothique intègre une tour clocher de style roman. Des gargouilles permettent l'évacuation de l'eau de pluie depuis les terrasses recouvrant les transepts.

L'évolution

A la veille de la Révolution Française, Fresquiennes compte 1 048 habitants pour en dénombrer 700 à la fin du XIXème siècle et seulement 517 en 1946. De caractère rural, la commune recensait une quarantaine d'exploitations agricoles en 1950. Aujourd'hui, il en reste huit dont les superficies exploitées sont très largement supérieures à celles du passé.

L'ouverture du centre commercial du Mesnil Roux à Barentin, d'une part, et la réalisation des liaisons autoroutières vers Rouen et Dieppe, d'autre part, ont favorisé le renouvellement de la population, portant à 1 007 le nombre d'habitants selon le recensement de 2006.

L'intercommunalité

L'adhésion dès les années 1920 au syndicat d'électrification de Pavilly marque la volonté des élus Fresquiennois de s'unir pour gérer les grands services publics. Viennent ensuite l'adhésion au syndicat d'alimentation en eau potable de Sierville, puis celles au syndicat des ordures ménagères du canton de Pavilly et au syndicat du collège Val St Denis de Pavilly et enfin au syndicat de transport scolaire de Bouville.

En 1995, avec les communes de Montville, d'Eslettes et d'Anceaumeville, Fresquiennes participe à la création du SIRPA (syndicat intercommunal pour l'aménagement d'un parc d'activités) devenu aujourd'hui la ZAC du Pollen gérée par la Communauté de Communes des Portes Nord Ouest de Rouen.

Par préférence aux groupements de communes voisins (Caux Austreberthe, CAR…) les élus Fresquiennois choisissent dès 2002 d'adhérer à la Communauté de Communes des Portes Nord-Ouest de Rouen, considérant que la taille de la commune et ses besoins de développement étaient comparables à ceux des communes du canton de Clères.

L'identité

De 1840 à 1951, Fresquiennes accueillait, au hameau des Cambres (l'un des 23 que compte la commune), la Foire aux Poulains dont la réputation dépassait les cantons voisins. De nature différente, le festival du conte attire à chaque printemps des passionnés de récits plus ou moins rocambolesques. En guise de clin d'œil à ce rassemblement culturel, la municipalité a choisi de nommer la place principale du village, la place de la grande ment'rie. Neuf associations locales permettent aujourd'hui aux habitants du village de se rencontrer autour d'activités culturelles, sportives et de loisirs. Deux commerces de proximité, des infrastructures communales (salle polyvalente, stade, école avec restauration et garderie péri scolaire) et un centre de loisirs pendant les vacances scolaires concourent au bien être des villageois.

L'école publique originelle avec son logement de fonction s'est agrandie en 1996 avec la construction de l'école maternelle et du restaurant scolaire. Elle dénombre aujourd'hui 120 élèves répartis dans 2 classes maternelles et 3 classes élémentaires.

Le nom de la place qui dessert la mairie, les écoles et la salle d'animations communales rend hommage au festival du conte qui se tient à chaque printemps sous la tutelle de l'association la Puce à l'Oreille.

En 2006, l'aménagement du centre bourg, avec la réalisation de chemins piétonniers et d'un carrefour giratoire, sécurise l'accès à l'école, à la mairie et à la salle d'animations communales.

L'ancienne mairie école construite en 1905 accueille les écoliers du CE2, CM1 et CM2 de La Vaupalière et de Montigny.

Montigny

Les chiffres

Caractéristiques de la Commune :
Canton de Notre Dame de Bondeville
Arrondissement de ROUEN

Superficie : 775 Hectares

Population : 1 114 Habitants (1999)
1 172 Habitants (2006)

Habitants : les Montignais

Longueur de la voirie : 15 845 m

Artisans-commerçants : 11

Budget Municipal 2008 :
Section Fonctionnement : 965 487 €
Section Investissement : 564 194 €

Le château construit au XVII[ème] siècle, est enceint d'un long mur de briques et pierres qui longe la voie principale du village.

Un peu d'histoire

Au XIII[ème] siècle, les moines de l'abbaye de St Georges de Boscherville donnent le nom de MONTIGNIACUM à une partie de terre défrichée située au cœur de la forêt de Roumare. Ils y établissent une grange et s'adonnent à la culture et à l'élevage favorisant ainsi l'évolution du village. En 1507 le fief est vendu à Guillaume la Vieille, commerçant rouennais, qui endosse aussitôt le titre de Seigneur de Montigny.

Initialement chapelle du château, l'église dédiée à Saint Ouen, a été édifiée sur plusieurs périodes. La nef et une partie du chœur ont été construites au XVI[ème], le chœur a été achevé au XVIII[ème] siècle. Le porche actuel est une adjonction réalisée au XX[ème] siècle.

Une partie des vitraux de l'église Saint Ouen a été vendue en 1900 au département de la Seine Inférieure. Ils sont conservés au musée départemental des Antiquités de Rouen.

L'évolution

Du début des années 1800 jusqu'aux années 1960, le village comptait moins de 700 habitants. Limitrophe de l'agglomération rouennaise, la commune a vu sa population croître à partir des années 1970 pour atteindre aujourd'hui 1170 habitants.

L'urbanisation s'est effectuée de manière linéaire autour de l'axe routier menant de Canteleu à La Vaupalière. Les 2/3 de la superficie du village sont recouverts de forêt, d'ailleurs inscrite "à l'inventaire des milieux naturels qui méritent d'être protégés en France", ne laissant que 105 hectares de zone habitable.

Caractérisée par son identité rurbaine, Montigny compte encore aujourd'hui deux exploitations agricoles.

Ce puits, classé, surmonté d'un dôme ouvragé date du XVIII[ème] siècle, est situé dans la cour d'honneur du château.

L'intercommunalité

Montigny s'est historiquement unie avec les quatre autres communes du plateau du canton de Notre Dame de Bondeville pour adhérer dès leur création aux différents syndicats intercommunaux gérant les grands services publics – eau, électricité, collecte et traitement des ordures ménagères. Ces liens étroits, tissés de longue date, ont conduit les élus montignais, à l'instar des élus de La Vaupalière, St Jean du Cardonnay, Roumare et Pissy-Pôville, à intégrer la communauté de communes des Portes Nord-Ouest de Rouen dès sa constitution en 2003.

Un lien encore plus étroit unit les écoliers de Montigny et de La Vaupalière qui bénéficient depuis 1991 d'un regroupement pédagogique entre les deux communes.

L'identité

Le "loup", emblème de la commune, est une réplique du bouton cousu sur les gilets de vareuse de Monsieur BARDIN, maître d'équipage et lieutenant de Louveterie (1861-1903). Ce choix marque l'attachement communal ancestral à la forêt et à la nature. La fête de la moisson, qui se déroule tous les deux ans en lieu et place de l'ancienne fête du village illustre également cette harmonie. Paisible, ce village n'est pas pour autant cité-dortoir. Huit associations – sportives, culturelles et de loisirs – regroupant 450 licenciés ou adhérents montrent la volonté des Montignaises et Montignais de mieux vivre ensemble. Les projets municipaux vont également en ce sens avec la mise en place prochaine du Plan Local d'Urbanisme et la construction d'un nouveau groupe scolaire.